



## Communiqué de presse

jeudi 4 novembre 2021

---

### Annulation de la Fête de la Bière

Les indicateurs sanitaires indiquent une augmentation des cas de Covid, notamment dans le Saumurois. Le Préfet de Maine-et-Loire a ainsi pris un nouvel arrêté applicable depuis le 1er novembre et jusqu'au 30 novembre 2021 réinstaurant le port du masque dans les ERP de type L.

Dans ce contexte, la Ville de Saumur et la Préfecture de Maine-et-Loire ont eu ces derniers jours de nombreux échanges pour mesurer l'opportunité de maintenir ou non la Fête de la Bière en prenant en compte l'ensemble des mesures sanitaires en vigueur pour les événements festifs, et notamment le port du masque dans les déplacements et la distance à table d'au moins 1m entre les convives.

Au vu de ces éléments et de manière collégiale, la Ville de Saumur et la Préfecture ont décidé hier soir d'annuler l'édition 2022 de la Fête de la Bière afin de ne pas prendre de risques et de ne pas exposer les personnes présentes.

Les personnes ayant réservé leur place via la plateforme en ligne Weezevent seront remboursées. Les cartes bancaires utilisées par les acheteurs lorsqu'ils ont passé commande seront re-créditées dans un délai de 7 à 8 jours.

De même, la réunion des bénévoles initialement prévue ce soir est annulée.

**Contact presse** : Céline Marolleau  
Service Communication – 02.41.83.30.27



Mairie de Saumur

Hôtel de Ville -CS 54030  
49408 Saumur cedex  
Tél. : 02 41 83 30 27  
[www.ville-saumur.fr](http://www.ville-saumur.fr)

